# Jacques, Jules et Henri Mellet, bâtisseurs d'églises

Le XIXº siècle, certes moins stupide que ne le suggérait l'essai polémique de Léon Daudet, a été une période d'intense renouveau catholique, traduit dans la pierre par d'innombrables constructions de sanctuaires. Un quart des églises paroissiales de France, soit environ 9 000 édifices, ont été rebâties. En Ille-et-Vilaine, le chiffre atteint presque le double de la movenne nationale: 169 paroisses sur 367 (46 %) voient alors leur église entièrement reconstruite. «On a estimé à plus de 23 millions les sommes dépensées à cette fin, dans le seul diocèse de Rennes, pendant un demisiècle, entre 1850 et 1900. Et cette somme énorme a été tout entière offerte par l'administration religieuse des paroisses et les familles chrétiennes, pénétrées de la vraie charité.»1 Ce puissant mouvement a lieu, pour l'essentiel, après 1840. Ses maîtres d'œuvre sont des cabinets plus ou moins spécialisés dans l'architecture religieuse, que le clergé n'hésite pas à mettre en concurrence<sup>2</sup>. À lui seul, Arthur Regnault signe soixante-treize églises, dont quarante et une entièrement neuves<sup>3</sup>. Moins abondante dans ce domaine, car plus diversifiée, la production de l'agence Mellet<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 201/2.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ainsi, Jacques Mellet est retenu à Betton, après que son confrère Édouard Saint-Marc ait donné en 1858 «les plans et devis d'une magnifique église gothique» et Aristide Tourneux un autre projet l'année suivante. Son fils Jules sera préféré à Jean-Baptiste Martenot pour Janzé en 1874. À Saulnières, le recteur Gonin avait sollicité Regnault, avant de confier le chantier à Henri Mellet en septembre 1898.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Barbedor, Isabelle, Églises d'Ille-et-Vilaine, l'architecte Arthur Régnault, Rennes, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le premier ouvrage à consacrer une part substantielle aux Mellet est celui de Jean-Yves Veillard, Rennes au XIX siècle: architectes, urbanisme et architecture, Rennes, 1978. On trouve ensuite le mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie d'Odile de Charry, Les Mellet, un cabinet d'architectes rennais de 1841 à 1926, Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne, décembre 1980, et la synthèse de François Loyer et Hélène Guéné, L'Église, l'État et les architectes, Rennes 1870-1940, Paris, 1995. Ponctuellement, on peut consulter les mémoires de maîtrise de Philippe Bohuon, Constructions et reconstructions d'églises dans la région de Montfort-sur-Meu (1801-1905), et de Marie-Emmanuelle Bourdals, Les reconstructions d'églises dans l'arrondissement de Fougères 1830-1906, tous deux présentés à .../...

concerne toutefois quelque quarante églises, dont une trentaine - églises paroissiales, chapelles de congrégations ou de pèlerinage - reconstruites a fundamentis, les autres faisant l'objet de reprises partielles<sup>5</sup>. Si l'on examine la chronologie de ces chantiers, on constate que trois sont ouverts dans la décennie 1840, quatre dans les années 1850 et huit dans les années 1860 (soit douze sous le Second Empire), deux dans les années 1870 et trois dans les années 1880. La fin du siècle est particulièrement féconde, avec sept églises dans les années 1890. Enfin, deux chantiers sont ouverts dans la première décennie du XX° siècle. Les églises paroissiales sont généralement destinées à des petites et moyennes communes : six de moins de 1 000 habitants, quatre entre 1 000 et 2 000, dix entre 2 000 et 3 000, quatre de plus de 3 000 habitants. L'essentiel de ce corpus est concentré dans le diocèse de Rennes, mais il est certain que les Mellet ont également travaillé dans l'actuel département des Côtes-d'Armor : Jacques construisit probablement le petit séminaire de Plouguernével et le lycée Saint-Charles de Saint-Brieuc (1859-1864). Son fils Henri réalisa la chapelle du petit séminaire de Tréguier<sup>6</sup>, qui fut paradoxalement la seule œuvre religieuse des Mellet à avoir les honneurs d'une publication dans la presse spécialisée nationale<sup>7</sup>, alors que celles de leur confrère finistérien Charles Chaussepied (1866-1930), par exemple, y figuraient régulièrement.

#### Une affaire de famille

La formation de Jacques Mellet, né à Vitré le 7 septembre 1807, est inconnue. On sait seulement qu'il n'a pas suivi les cours de l'École nationale des Beaux-Arts. Il apparaît sur la scène architecturale rennaise au

l'Université de Rennes 2 en 1993. Enfin, on lira toujours avec profit l'indispensable livre de Chantal BOUCHON, Catherine BRISAC, Nadine-Josette CHALINE et Jean-Michel LENIAUD, Ces églises du dix-neuvième siècle, Amiens, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour Jacques Mellet: Rennes, achèvement de la tour de Saint-Melaine, 1855; Laillé, transept et chœur, 1851; clocher, 1852; Bourgbarré, clocher, 1858; Clayes, sacristie, 1864; La Chapelle-Erbrée, chœur, 1872. Pour Henri Mellet: Montfort-sur-Meu, façade, 1884; Talensac, clocher, 1890; Renac, clocher, 1895.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Aujourd'hui lycée Joseph Savina. La chapelle fut bénite le 27 octobre 1896 et consacrée le 21 juin 1899. René Couffon évoque à son propos un «bel édifice de style roman... Dû au plan de M. Meslay» (Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, Saint-Brieuc, 1941, p. 561). Le même érudit attribuant à un architecte briochin du nom de Meslay plusieurs églises des Côtes-d'Armor (Brusvily, 1867-1873; Rospez, 1868-1874; Languédias, 1868-1875; Senven-Léhart, 1877-1883), il conviendrait de vérifier si certaines d'entre elles ne sont pas en réalité l'œuvre des Mellet.

 $<sup>^7</sup>$  Louis-Charles Boileau lui consacre un article fort élogieux dans  $L\mbox{'}Architecture,$  n° 13, 29 mars 1902, p. 99-104, pl. 24-26.

début des années 1840. Encore la paternité de sa première réalisation, la chapelle des Missionnaires de Rennes<sup>8</sup>, est-elle discutée, si l'on s'en rapporte à Marteville : «M. Aussant, religieux bénédictin, a réclamé comme étant l'auteur du projet primitif, que M. Mellé, de son côté, a prétendu avoir considérablement modifié.» Quant à Guillotin de Corson, il indique : «M. Aussant, qui depuis se fit Dominicain, donna le plan d'un nouvel édifice; M. Mellet, architecte, ne fit que continuer son œuvre; ce fut la première chapelle de style ogival construite de nos jours dans la ville de Rennes.» 10 Au cours des trois décennies suivantes, son abondante production, qui s'étend à travers toute la Bretagne et ponctuellement l'Anjou, se partage équitablement entre commandes publiques et privées, églises, mairies et écoles d'une part, châteaux et hôtels particuliers de l'autre.

Son fils aîné, Jules-Marie (1846-1917), entre à l'École nationale des Beaux-Arts en 1868, où il reste six ans dans l'atelier de Louis-Jules André. En 1872, il obtient le 2º prix au concours des pierres commémoratives de la campagne de 1870, à laquelle il a participé comme mobile d'Ille-et-Vilaine. En 1876, il expose au Salon un Projet d'église pour le quartier Montsort à Alençon et, en 1877, un Projet d'une église cathédrale pour Saïgon, l'un et l'autre en collaboration avec Ernest Chardon. Les deux associés remportent le premier prix au concours international ouvert en 1869 pour le Projet d'un hôtel de ville pour Vienne (Autriche), qui est présenté à l'Exposition universelle de 1878. Après dix ans de pratique professionnelle dans le siècle, Jules Mellet entre chez les bénédictins de Solesmes le 10 avril 1884, fait sa profession monastique le 3 mai 1886 et reçoit la prêtrise le 31 mai 1890. Il poursuit sa carrière au sein de la congrégation bénédictine, travaillant notamment pour les monastères de Ligugé, de Saint-Maur-de-Glanfeuil, de Silos en Espagne... Mais son œuvre majeure reste la reconstruction de l'abbaye de Solesmes, menée de 1894 à 1900, qui lui vaut en 1901 la grande médaille d'argent de la Société centrale des architectes pour l'architecture privée. Pour ses confrères exilés dans l'île de Wight, il bâtira encore «une modeste église, bois et tôle ondulée, qui ne manquait pas de caractère».

Le passage de témoin entre Jacques et Jules Mellet se situe en 1874, lorsque ce dernier, abandonnant ses rêves d'une carrière nationale, interrompt ses études et revient à Rennes pour reprendre l'agence paternelle. Ainsi, cette année-là, il prend la direction du chantier de Dingé et donne les plans de l'église de Janzé. Le P. Rossignol (1825-1902), recteur du lieu et ami de la famille, écrit en effet dans le livre de

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Située au n° 3 de la rue de Fougères, elle a été détruite en février 1964.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Rennes moderne, Rennes, 1850, p. 42-43.

<sup>10</sup> Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, Rennes, 1880-1886, t. III, p. 545.

paroisse: «Les plans, dressés par mon élève<sup>11</sup>, Jules, alors encore aux Beaux Arts, reçurent la première exécution de la main du père. Quand la mort nous l'eut enlevé, le fils aîné se mit à sa place et nous donna la meilleure part de ses études et de son temps... Et, quand le cloître nous eut ravi celui-ci, sollicité, dès son jeune âge, par la vocation sacerdotale, son frère Henri est venu recueillir son héritage de labeur et m'apporter son concours avec le même talent, le même goût, la même générosité, et plus d'empressement encore que ses deux devanciers, pour mettre la dernière main à l'œuvre.»

Quant à Louis-Henri (1852-1926), une lettre de 1869 le montre très incertain quant à son orientation professionnelle : après une licence de droit, il opte finalement pour l'architecture et passe deux ans (1874-1876) dans l'atelier d'André, avant de revenir seconder son frère. Et lorsque celui-ci entre dans les ordres, il prend à son tour la direction de l'agence. Son abondante activité, menée parallèlement à une carrière politique locale<sup>12</sup>, se prolongera jusqu'en 1926.

### De la pauvreté au triomphalisme

Autour de 1850, Jacques Mellet édifie des églises néo-gothiques, sur un plan extrêmement modeste : croix latine, nef à vaisseau unique, chœur rectangulaire<sup>13</sup> ou terminé par une abside à trois pans<sup>14</sup>. Toutes sont construites à l'économie. Ainsi, au Châtellier (fig. 1) : «Les contreforts qui l'appuient devant et derrière, sont inachevés. D'après le plan, ils devraient être surmontés de clochetons en pierre, en rapport avec la forme de l'église. Ces clochetons appartiennent à l'ornementation extérieure de l'église et par conséquent ne sont point essentiels. C'est pour cela qu'ils ont été remis à l'époque où la fabrique pourra, sans se gêner, les confectionner. À l'heure où nous sommes [1854], il nous est impossible d'y penser, quand l'intérieur de l'église est si nu et si dépourvu.»<sup>15</sup> Il en va de même à Saint-Jacques-de-la-Lande : «L'argent manquait ; par économie on réduisit les plans de l'architecte et à la place d'une église à proportions

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le P. Victor Rossignol (1825-1902) avait été professeur de physique et chimie à l'institution Saint-Vincent de Rennes de 1848 à 1871, avant d'être nommé curé doyen de Janzé.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Il se présentera aux élections municipales à Rennes en 1884, sur une liste d'Union conservatrice, et, en 1892, sur la liste Libertés communales et religieuses.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Le Châtellier, 1849-1853; Saint-Jacques-de-la-Lande, 1850-1852.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Monterfil, 1858-1864; Brielles, 1859-1863; La Mézière, 1868-1873.

<sup>15</sup> Livre de paroisse, p. 70 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 74/1).

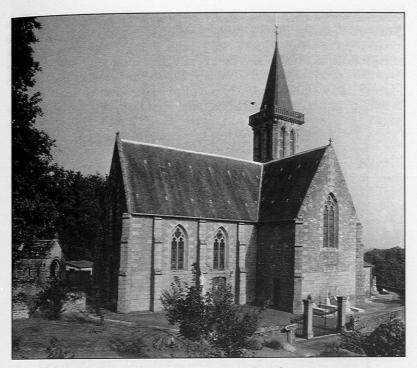


Figure 1. - Le Châtellier, église Notre-Dame, vue du sud-ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).

convenables, on fit une chapelle élégante et gracieuse mais à dimensions trop exiguës.»  $^{16}\,$ 

Toutefois, lorsque les besoins de la population l'exigent et que les ressources le permettent, Mellet met en œuvre des programmes plus ambitieux, avec des nefs à trois vaisseaux, mais toujours un chœur terminé par une abside à trois pans<sup>17</sup>. À propos de l'église de Bains-sur-Oust, un contemporain fait ce commentaire : «Nous l'admirons sans réserves. Sans même nous demander si ce n'est pas au prix de sacrifices bien lourds pour elle que la commune de Bains a pu construire ce temple, si son budget primitif ne se sentira pas, longtemps peut-être, des frais qui l'ont sans doute obéré, et si ce n'est pas un luxe bien cher que d'édifier, dans une pauvre commune, une église dont le devis atteint des proportions

<sup>16</sup> Livre de paroisse, p. 43 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 291/1).

 $<sup>^{17}</sup>$  Goven (1849-1854), Mordelles (1856-1861), Martigné-Ferchaud (1859-1867), Bains-sur-Oust (1863-1869).

énormes.» 18 La plus monumentale de la série se trouve sans doute à Martigné-Ferchaud (fig. 2), commune de près de 4 000 habitants : «Le projet d'église présenté par M. Mellet offre toutes les conditions exigées d'espace, de style et de majesté ; cette église ayant plus de 700 m² de superficie sans comprendre le chœur et les sacristies peut contenir plus de

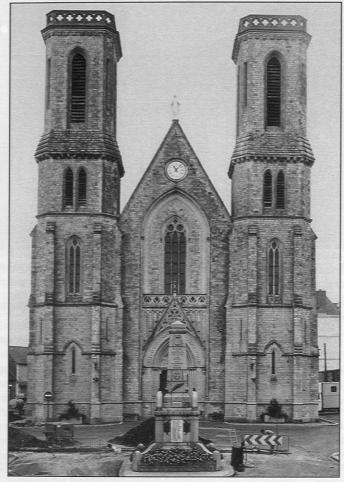


Figure 2. – Martigné-Ferchaud, église Saint-Pierre, façade ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> La Chronique redonnaise, n° 18, 3 décembre 1869.

2 000 personnes.»<sup>19</sup> Consacré en 1867, l'édifice suscita l'admiration : «L'église de Martigné est un véritable monument digne de nos plus grandes villes de Bretagne et même de France : on serait tenté, en apercevant ses deux tours et sa magnifique façade surmontée d'une élégante statue de la Sainte Vierge, de lui donner le titre de cathédrale.»<sup>20</sup>

La quête de monumentalité est portée à son comble avec les productions de Jules Mellet dans les années 1870-1880 : Saint-Martin de Vitré et Janzé (fig. 3). Le recteur de cette dernière paroisse s'en justifie : «Obligés

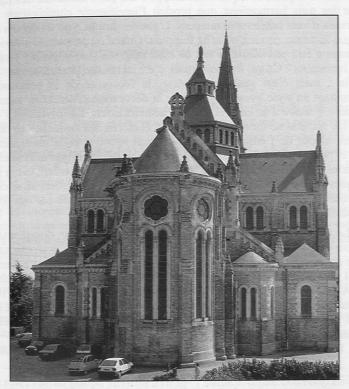


Figure 3. - Janzé, église Saint-Martin, vue de l'est (cl. Inv. Artur/Lambart).

<sup>19</sup> Délibération du conseil municipal, 9 mai 1858 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 O 168/17). Un premier projet, daté du 10 mars 1858, comportant une tour de façade unique, fut abandonné au profit d'une façade harmonique à deux tours, malgré les réserves du Conseil local des Bâtiments civils, qui «[pensait] que les tours de cette dernière façade écraseront le corps principal».

<sup>20</sup> La Semaine religieuse du diocèse de Rennes, 7 septembre 1867. Toutefois, les flèches octogonales hautes de 17,50 m qui devaient couronner les tours ne furent pas réalisées, compte tenu de la faiblesse du sous-sol.

de faire grand pour une population de 5 000 âmes, nous avons dû et voulu faire beau pour la gloire de Dieu et pour l'honneur d'une paroisse sérieusement chrétienne.»<sup>21</sup> Ainsi, au jour de la consécration<sup>22</sup>, le résultat est à la hauteur des sacrifices consentis : «Parmi les églises qui se sont élevées dans ces dernières années sur le sol de l'archidiocèse de Rennes, l'église de Janzé est à coup sûr l'une des plus remarquables. Par sa vaste étendue. par son caractère grandiose, par la richesse de sa décoration, elle mérite une place à part. Bien placée, elle attire de loin les regards par sa masse imposante. Au premier aspect, elle frappe l'œil par l'harmonie des lignes et par les tons harmonieux que produit l'intelligente combinaison des matériaux divers habilement nuancés. L'abside surtout, vue du dehors et à quelque distance, produit un effet frappant. Quand on pénètre à l'intérieur, comment n'être pas saisi à la vue de cette magnificence et de ces proportions immenses? Ce qui frappe surtout, c'est ici encore l'harmonie de l'ensemble ; mais c'est aussi la richesse, la fécondité de la conception. Empruntant au style byzantin l'idée de la décoration générale en nuances alternées, l'artiste a su en tirer les plus heureux effets. Les murailles s'élèvent, les arcades se ferment, les voûtes s'élancent, les corniches se développent autour de l'édifice ; et partout l'œil retrouve cette alternance si riche et pourtant si douce qui se joue au milieu des multiples détails et les relie tous dans une sorte d'unité. Rien de plus simple, en effet ; car, à part quelques points de couleur ou d'or semés çà et là, la décoration ne se compose que de deux ou trois tons différents de pierre, séparés par des joints de couleur foncée.»23

Le triomphalisme s'exprime d'emblée par la position dominante de l'église dans la topographie de la ville ou du bourg. Le nouveau sanctuaire est en général construit sur un emplacement différent de l'ancien<sup>24</sup>, ce qui permet de conserver celui-ci en fonction pendant la durée du chantier. À Betton, une délibération du conseil municipal du 23 mars 1858 indique : «Les avantages et la supériorité de cet emplacement<sup>25</sup> sont évidents, puisqu'elle est ainsi posée au milieu du bourg, sur un terrain élevé qui fera ressortir d'une manière avantageuse le nouvel édifice.»<sup>26</sup> À Izé<sup>27</sup>, l'église occupe un vaste terrain situé au nord de la route de Vitré à

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Livre de paroisse, p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le 21 décembre 1885.

<sup>23</sup> Texte de Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé, publié dans le Journal de Rennes et retranscrit dans le livre de paroisse de Janzé, p. 27-28.

<sup>24</sup> Le coût de l'acquisition du terrain est plus ou moins compensé par la vente des matériaux de la vieille église.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Ici, par exception, celui de l'ancienne église.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Livre de paroisse, p. 22-23.

<sup>27</sup> Aujourd'hui Val-d'Izé.

Saint-Aubin-du-Cormier et dominant le village. Henri Mellet souhaitait tourner vers le bourg, c'est-à-dire à l'est, la façade antérieure, de sorte que clocher et chevet soient visibles depuis la route. Le conseil municipal voulait au contraire qu'elle regarde la route principale, nonobstant les difficultés techniques liées à la déclivité du terrain, et imposa finalement son point de vue. À Vitré, la construction de l'église Saint-Martin est l'occasion de travaux urbanistiques d'importance qui ne seront parachevés qu'en 1936 par le percement d'un boulevard reliant le nouvel édifice à la gare.

# Des entreprises financièrement hasardeuses, et souvent inachevées

Avec un budget dépassant le demi-million de francs<sup>28</sup>, mobilier non compris, Vitré et Janzé constituent des exceptions dans la production des Mellet. Les chantiers les moins onéreux se situent autour de 50 000 F<sup>29</sup>, et la moyenne se situe entre 100 000 et 160 000 F. Dès 1848, Viollet-le-Duc avait proposé à l'administration des Cultes une grille de correspondance entre le nombre d'habitants de la commune et de la paroisse et le coût d'une église. Cette démarche sera systématisée après 1853 et permettra de fixer le montant des subventions de l'État. Dans la même optique, Regnault avait adressé en 1891 au préfet de l'Ille-et-Vilaine «un rapport sur la dépense nécessaire pour la construction des églises dans notre département, et [concluait] que

- lorsqu'une église devait contenir en moyenne 200 personnes, il fallait une surface disponible pour les fidèles de 84 mètres sup[erficiels] ce qui correspond à une surface totale couverte de 170 m² et à une dépense minimum : si l'église est lambrissée ou plafonnée, de 18 500 à 25 500 F; si elle est voûtée, de 27 000 à 34 000 F; plus environ 2 500 F pour les sacristies.
- lorsque l'église devait contenir en moyenne 500 personnes, surface réservée au public environ 210 m²; surface totale couverte environ 375 m²: dépense minimum église lambrissée 41 000 à 56 000 F; église voûtée 60 000 à 75 000 F; plus environ 5 000 F pour les sacristies» $^{30}$ .

<sup>28</sup> Malgré les assertions du clergé, qui évoquent une dépense globale d'un million, le coût réel semble être sensiblement moindre : 520 000 F à Janzé ; à Vitré, en 1881, on avait déjà dépensé plus de 425 000 F, et les travaux se poursuivirent bien après la bénédiction de 1883.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Monterfil, 58 000 F.

<sup>30</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 334/1.

Avec un coût moyen au m² de 300 F, les églises de Henri Mellet³¹ dépassent le ratio établi par son confrère Regnault. Elles restent néanmoins très en deçà des grandes églises néo-romanes parisiennes des années 1860³². Les honoraires de l'architecte représentent en général 5 % du montant de l'opération, auxquels s'ajoutent les frais de déplacement³³3.

En principe, la charge de la dépense incombe à la fabrique. C'est le cas à Brielles (1859-1863), où «l'église est construite aux frais de la fabrique, aidée par les dons volontaires des propriétaires, d'âmes pieuses et généreuses de diverses paroisses, par le concours plein de zèle des paroissiens»34. Pour y faire face, la fabrique doit contracter un emprunt de 25 000 F. le budget de la commune ne dépassant d'ailleurs pas 300 F. À Mordelles, le livre de paroisse indique : «Les dépenses occasionnées par la construction devaient alors s'élever au moins à 100 000 francs.» Et les paroissiens, aidés de quelques bienfaiteurs généreux, les avaient seuls supportées. La commune elle-même n'y était pour rien ainsi que l'atteste une délibération du conseil municipal, en date du 6 février 1856, quelques semaines avant l'ouverture des travaux. On y lit en effet : «La commune ne saurait venir en aide, étant déjà frappée d'une imposition extraordinaire de 20 centimes par franc, destinée à payer une construction servant d'école, de mairie et de justice de paix.» C'était une fin de non-recevoir plus ou moins justifiée. Le gouvernement impérial accorda seulement le maigre subside de 4 000 francs ; il reprochait à la fabrique d'avoir mis à exécution «un plan trop grandiose.»35 À Betton, le recteur Hubert et la fabrique se chargent entièrement de la dépense. Disposant de 34 000 F en 1869, ils doivent faire un emprunt de 51 000 F pour payer le gros œuvre. Les travaux d'aménagement intérieur augmentent encore la dette : en 1883, la fabrique obtient du conseil municipal l'autorisation de faire un emprunt de 35 000 F auprès du Crédit foncier de France. Au Theil-de-Bretagne, en 1874, la commune accepte de céder le terrain de l'ancien cimetière, mais laisse les frais à la charge de la fabrique, tout en lui concédant les matériaux de l'ancienne.

<sup>31</sup> Melesse, Izé.

 $<sup>^{32}</sup>$  Saint-Pierre de Montrouge : 1 369 000 F, soit 885 F le  $\rm m^2$ ; Notre-Dame-de-la-Croix : 2,6 MF pour 3 000 m², soit 870 F le m²; Saint-Ambroise : 2 117 000 F pour 2 900 m², soit 750 F le m²; Saint-Joseph : 1 529 204 F pour 2 900 m², soit 530 F le m². La basilique de Sainte-Anne-d'Auray aurait coûté 2 MF.

 $<sup>^{33}</sup>$  Soit à Bécherel, pour un devis de 58 179,49 F, des honoraires de 2 908,97 F, et 3 799,97 F avec les frais de voyage (891 F) ; à Pléchâtel (devis de 89 655,80 F), Henri Mellet demande 4 482,79 F d'honoraires, plus 50 voyages à 20 F, soit 5 482,79 F ; à Izé, pour un devis de 151 919,22 F, il facture 9 482,56 F (dont 7 595,96 F d'honoraires, 1 686,60 F de frais de déplacement et 200 F pour un projet de restauration de l'ancienne église) ; à Melesse, 12 942,57 F pour un devis de 237 476,95 F

<sup>34</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 44 /1.

<sup>35</sup> Ibid., 5 V 201/2.

Ailleurs, c'est la commune qui assure l'essentiel du financement, ce qui ne règle pas forcément les problèmes. «M. Joujan maire de Pléchâtel qui a bien voulu se charger de la construction de l'église au nom de la commune fait exécuter lui-même par des ouvriers du pays ces travaux de terrassement.» <sup>36</sup> À la fin de 1887, «on est à faire les clochetons de la tour qui n'entrent pas dans le devis et sont au compte de la fabrique.» Pourtant, un an plus tard: «L'église est terminée comme maçonnerie. On ne voit pas quand les travaux recommenceront. Il n'y a plus d'argent.» Une délibération du conseil de fabrique, le 17 juillet 1887, constatait déjà «3° que les travaux déjà très avancés ont été beaucoup plus dispendieux qu'on le croyait tout d'abord à cause des grandes difficultés survenues dans les fondations [...] 4° que la commune qui a la direction des travaux ayant épuisé presque toutes ses ressources se voit dans l'impossibilité de continuer.»

Que la maîtrise d'ouvrage soit assurée par la commune ou par la fabrique, il est extrêmement rare que le chantier s'ouvre avec un plan de financement équilibré, où les recettes correspondent à la dépense<sup>37</sup>. Ainsi, à Saint-Aubin-du-Cormier, le devis des travaux établi en 1896 est de 114 000 F, sans compter 20 700 F pour l'acquisition du terrain, alors que les ressources disponibles<sup>38</sup> se montent à 99 377 F, soit 88 % de la somme nécessaire. Le déficit se trouve encore accru par les difficultés du chantier, qui entraînent un surcoût de 13 600 F<sup>39</sup>.

Les souscriptions constituent un recours quasi systématique. Pour stimuler les dons, certains recteurs éditent et vendent dans les campagnes des

<sup>36</sup> Ibid., 5 V 226/1.

<sup>37 «</sup>Le chanoine Hérisson, curé doyen de Mordelles, et ses deux vicaires, MM. Marsolleau et Galiçon, dans leur zèle pour la beauté de la maison de Dieu, avaient voulu un plan grandiose qui fut dressé avec esprit de foi et talent par M. Mellet père, architecte à Rennes. Malheureusement, les ressources amassées ne répondaient guère à ces grandes conceptions. Elles consistaient en une somme de 19 000 F, prêtée à intérêts : intérêts échus 2 280 F; en caisse 16 200 F. Une première souscription produisit 8 955 F 55. C'était donc un total de 45 435 F 55. C'était peu pour réaliser ce beau plan d'une église gothique à trois nefs spacieuses, avec colonnes de granit, une large façade ouvragée et un clocher élevé. On comptait sur la générosité de la population mordellaise pour l'argent à dépenser comme pour les matériaux à donner et à transporter. On ne fut pas déçu puisqu'en ce jour, de l'avis des hommes compétents, notre église représente un capital de 400 000 F.» (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 201/2).

<sup>38</sup> Elles se décomposaient comme suit : 11 842 F (souscriptions) ; 50 035 F (dons) ; 25 000 F (municipalité) ; 5 000 F (matériaux à vendre) ; 1 500 F (fonds de la fabrique) ; 600 F (1/10° des bancs et chaises) ; 1 500 F (offrandes pour le pain béni) ; 900 F (dons de pierre de moellon). À Pléchâtel, en 1877, les ressources sont ainsi établies : 22 720 F (souscription en argent et nature) ; 9 900 F (somme votée par la commune) ; 20 930 F (aliénation d'une rente de l'État) ; 10 000 F (fonds libres de la fabrique) ; 5 792,55 F (vente d'immeubles légués à la fabrique pour la construction de l'église), soit un total de 69 342,55 F.

<sup>39</sup> Ces dépassements de devis sont fréquents : à Pléchâtel, le manque de solidité du terrain entraîne également un surcoût de 28 665,88 F.

lithographies reproduisant la future église, avec la liste des bienfaiteurs au dos (fig. 4). Le mécénat privé peut jouer un rôle décisif. À Monterfil, la famille Oberthur intervient de façon importante dans le financement de l'église, alors que la part de la commune ne dépasse pas 9 %, et celle de l'État 7,3 %, le reste étant fourni par la fabrique et d'autres dons privés. À Bécherel, «une personne étrangère à la paroisse» donne 13 000 F, soit plus

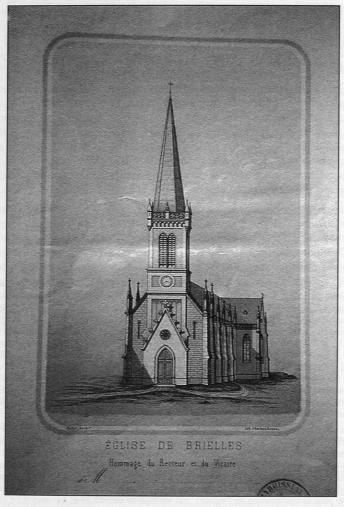


Figure 4. – Brielles, église de la Sainte-Trinité, lithographie, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (cl. Ph. Bonnet).

que l'État (10 000 F) et presque autant que la commune (15 000 F)<sup>40</sup>. À Saint-Malo-de-Phily, les différents membres de la famille Du Bouëxic versent 74 666 F pour la construction de l'église, dont ils revendiqueront du reste la propriété après la loi de Séparation...

Lorsque ces procédés ne suffisent pas, il faut recourir à l'emprunt<sup>41</sup>. ou solliciter les secours de l'État et du département. Ceux-ci sont rarement refusés sous le Second Empire ou la République des ducs. Mais même par la suite, l'État se révèle assez généreux, et en tout cas impartial, ses éventuelles subventions n'étant pas fonction des choix politiques des municipalités : «La commune de Pléchâtel est, il est vrai, entièrement réactionnaire, mais j'ai pensé qu'on ne saurait repousser pour ce motif sa demande, et se montrer aussi rigoureux, alors surtout que la municipalité, malgré ses sentiments hostiles au gouvernement, est absolument respectueuse et soumise vis-à-vis de l'administration, et prête à réaliser tous les progrès.»42 Elle a ainsi entrepris de construire, en même temps que l'église, une école pour les garçons. Aussi l'État lui attribue-t-il 6 000 F en décembre 1887. En 1902, quelques années avant la loi de Séparation, le ministère de l'Intérieur et des Cultes accorde encore une allocation de 5 000 F pour l'achèvement de l'église de Saint-Aubin-du-Cormier. En revanche, ces subventions peuvent être conditionnées à des économies. À Bains-sur-Oust, le 3 juin 1878, la fabrique reçoit 8 000 F payables en trois annuités «à la condition de simplifier les détails d'ornementation du clocher en supprimant les clochetons, lucarnes et balustrades qui entourent la base de la flèche»43.

L'aspect triomphaliste de nombre de ces églises ne doit donc pas tromper : leur construction fut souvent laborieuse, découpée en plusieurs phases, les chantiers périodiquement interrompus faute de ressources. La durée moyenne des travaux est de huit ans<sup>44</sup>, sept ans et demi si l'on ne tient pas compte des chantiers de très longue durée, comme Vitré

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> De son côté, le département verse 5 000 F, la fabrique 3 000 F, une souscription faite par le clergé rapporte 13 600 F, le reste venant de dons anonymes.

<sup>41</sup> À Melesse, la fabrique a dû faire un emprunt de 30 000 F, remboursable en trente annuités, auprès du Crédit foncier (autorisé par décret présidentiel du 5 décembre 1895), pour payer le solde des travaux de construction de l'église, qui représentent 173 500 F selon le compte arrêté par Mellet le 3 avril 1895.

<sup>42</sup> Rapport du préfet, 29 octobre 1887 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 O 222/20).

<sup>43</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 O 13/14.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Ainsi, au Theil-de-Bretagne: «Le manque de plan de détail, le mauvais vouloir de certains entrepreneurs, quelquefois aussi la difficulté de se procurer les matériaux qu'on était obligés d'aller chercher presque tous à des distances considérables, firent traîner en longueur les travaux plus que l'on ne s'y attendait de sorte que l'église qu'on croyait d'abord pouvoir construire en quatre ans ne put être achevée qu'à la fin de la huitième année.» (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 346/1).

(173 mois) et Janzé (134 mois). À Izé, le projet prévoyait une dépense générale de 156 080,24 F. Les ressources atteignant seulement 120 000 F, «la commune ne fut admise à entreprendre que la première partie du projet comprenant principalement le gros œuvre, et évaluée à la somme de 119 979,68 F»<sup>45</sup>. À Fougères, l'église de Bonabry fut construite par tranches : nef en 1891-1893, transept en 1903, chœur en 1924-1926<sup>46</sup>. Le chantier de l'église de Saint-Malo-de-Phily est ouvert en novembre 1901. «En 1904 les murs, le toit et la tour furent achevés, mais restaient portes, fenêtres, voûtes et tout l'intérieur. Elle resta en cet état de 1904 à 1924.»<sup>47</sup> En 1924, le conseil municipal présidé par le vicomte Jean du Bouëxic vote une somme de 60 000 F pour achever les travaux, qui sont conduits sous la direction de Charles Coüasnon, au prix de 113 861,48 F.

Le clocher et sa flèche, symboles de la fierté paroissiale, sont les premières victimes de ces difficultés financières. La construction en est fréquemment remise à une campagne ultérieure, quand elle n'est pas définitivement ajournée<sup>48</sup>. Au Châtellier, l'église, bâtie de 1849 à 1853, ne sera dotée d'un campanile qu'en 186249. Sa contemporaine, l'église de Goven (1849-1854), devra attendre plus longtemps : c'est seulement en juin 1883 qu'est conçu un projet de construction d'une travée nouvelle et d'érection de la tour. Les travaux, approuvés par le Conseil local des Bâtiments civils le 17 novembre 1883, sont presque complètement achevés le 12 septembre 1886, et la consécration solennelle a lieu le 7 juillet 1888 (fig. 5). De même, à Mordelles, l'église (1856-1860) était restée inachevée : «Enfin, en 1878, après dix-huit années d'arrêt, on résolut de donner à l'église son couronnement nécessaire, par la construction de la belle flèche qui la surmonte. Le plan en fut dressé par Dom Mellet, bénédictin de Solesmes. aujourd'hui exilé, avec sa communauté, dans l'île de Wigth (sic), en Angleterre. Il eut pour collaborateur son frère, M. Henri Mellet, qui avait succédé à son père comme architecte de l'église.»50 Si les travaux purent être achevés en mai 1881, il avait fallu réduire les ambitions initiales : «Ce plan comportait, pour la tour et la flèche, une élévation de 68 mètres, mais, à cause des ressources, le gouvernement exigea une réduction de 5 mètres. La hauteur totale est donc de 63 mètres.» De même, au Châtellier, l'État

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Le rabais souscrit à l'adjudication ramena cette somme à 97 542,93 F, mais des travaux supplémentaires portèrent la facture à 112 142,93 F (et à 150 000 F en comptant les travaux intérieurs et la tour).

<sup>46</sup> Les sculptures des chapiteaux de la nef, l'aménagement de la sacristie, du chemin de croix et du chœur ne seront achevés qu'en 1928.

<sup>47</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 291/1.

<sup>48</sup> C'est le cas à La Mézière, où l'on conserva l'ancien beffroi, et à Pléchâtel.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Le baptême des cloches eut lieu le 13 octobre 1863.

<sup>50</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 201/2.

avait imposé de réduire de 150 à 130 pieds la hauteur de la flèche. À Dingé, la tour de l'église (1869-1873) sera achevée après 1883 par Jules Mellet, qui reprend la direction du chantier en 1874. Au Theil-de-Bretagne, l'église (1875-1883), qu'il construit sur les plans de son père Jacques, ne recevra qu'en 1887 son porche et sa flèche, dessinés par Henri Mellet. À Bécherel (1868-1871), Arthur Regnault lancera en 1898, pour

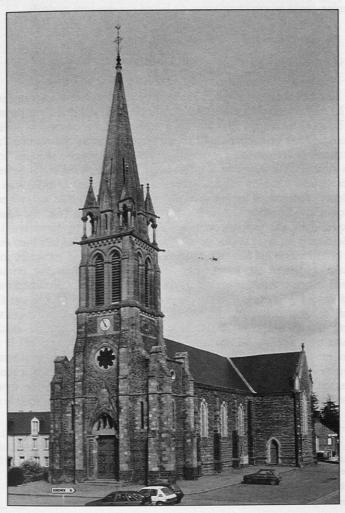


Figure 5. – Goven, église Saint-Martin, vue du sud-ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).

30 000 F, une flèche sur l'ancien clocher du XVII<sup>e</sup> siècle conservé. Au Vald'Izé<sup>51</sup> et à Betton<sup>52</sup>, c'est sous la direction de Charles Coüasnon, successeur de Henri Mellet, que la flèche sera construite ou le clocher surélevé, respectivement en 1924 et 1927.

Le décor intérieur est également sacrifié plus d'une fois sur l'autel des économies : à Izé, les chapiteaux, simplement épannelés, ne seront exécutés qu'en 1929 par Bouvier, sculpteur à Rennes. À Saint-Aubin-du-Cormier, seuls quatre chapiteaux de la nef sur dix sont sculptés.

## Le contrôle des projets par l'administration

Les travaux d'un montant inférieur à 30 000 F sont simplement soumis à l'approbation du préfet. Au-dessus de cette somme, c'est l'autorisation du ministre chargé des Cultes qui est requise. Fréquemment sollicitée, la participation financière de l'État renforce encore le contrôle de l'administration sur les projets d'églises. Les instances bureaucratiques sont de deux ordres. À Rennes, le Conseil local des Bâtiments civils se montre généralement fort bienveillant, dans la mesure où les architectes sont jugés par leurs confrères. Il approuve le plus souvent les projets, sous réserve de quelques modifications. Ainsi, à propos de Melesse (fig. 6), Martenot indique, dans son rapport présenté à la séance du 16 décembre 1884 : «L'édifice, d'un style sévère et robuste, est bien conçu et très bien étudié ; si la construction est faite avec soin, l'ensemble aura un caractère marqué et sera certainement intéressant.»53 Pour Saint-Aubin-du-Cormier, le conseil conclut, dans sa séance du 18 mars 1898 : «Le projet admirablement étudié doit être approuvé sans observations.»54 Même satisfecit à Saint-Malo-de-Phily: «Le projet que présente M. Mellet est de ceux dont la très grande clarté dispense de toute explication ; j'ajoute aussi que l'étude très serrée de l'ossature dispense de toute critique.»55 Il arrive pourtant que le Conseil formule des observations : à Bains-sur-Oust, «les nervures qui doivent décorer les voûtes et les arcades intérieures sont projetées en plâtre. Les instructions ministérielles repoussent ce mode de construction». Dans sa séance du 6 mai 1856, le Conseil «exprime le regret

<sup>51</sup> Le recteur Farré «se propose de faire terminer à ses frais, avec le concours des paroissiens, l'église paroissiale inachevée» et passe marché le 15 avril 1924 avec l'entrepreneur Sylvain Brunet, au prix de 120 000 F (Arch. mun. Rennes, 25 Z 153).

<sup>52</sup> Travaux estimés à 36 387 F.

<sup>53</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 O 174/19.

<sup>54</sup> Ibid., 2 O 254/19.

<sup>55</sup> Rapport de Laloy, présenté à la séance du 8 août 1900 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 N 9).

que les décorations architecturales de l'intérieur d'une église qui présente un aspect monumental soient exécutées en matériaux de peu de durée»<sup>56</sup>.

En revanche, beaucoup plus redouté est le Comité des travaux diocésains, placé en 1853<sup>57</sup> auprès du ministre des Cultes et formé des inspecteurs généraux des édifices diocésains, qui traite avec une objectivité non

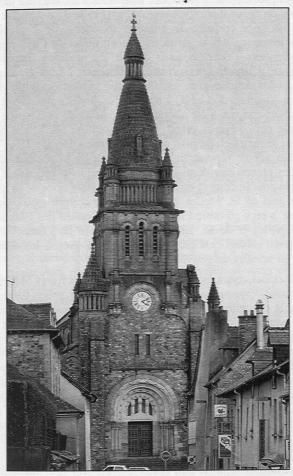


Figure 6. – Melesse, église Saint-Pierre, façade ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Ibid., 2 O 13/14.

<sup>57</sup> Il succédait à la Commission des Arts et Édifices religieux, créée en 1848.

dénuée de condescendance les projets à lui soumis. Ses observations vont toujours dans le sens de la simplicité et de l'économie, comme on le voit à Janzé : «D'autre part, le clocher est d'une trop grande élévation eu égard à sa largeur. La flèche, qui d'ailleurs manque d'harmonie avec le reste de l'édifice et n'est pas à la même échelle, comporte des détails trop multipliés ; elle gagnerait à être simplifiée dans ses détails et diminuée de hauteur, ce qui procurerait en outre une économie d'autant plus désirable que l'exécution du projet dans son ensemble est évaluée à un chiffre trop faible pour ne pas faire craindre de notables excédents de dépense.»58 Mais toutes les municipalités ne se plient pas au diktat de l'administration, et jouent volontiers l'échelon local contre les instances parisiennes : le Comité ayant «[invité] la commune de Bécherel à faire étudier un projet conçu dans des données plus simples et (vu surtout l'exiguïté de l'emplacement sur lequel on doit bâtir) à renoncer au parti compliqué et par conséquent dispendieux qui a été adopté, pour étudier de préférence une église à une seule nef», celle-ci prend, le 15 septembre 1867, une délibération demandant le maintien du plan de Mellet, «considérant : 1° qu'une église à une seule nef ne répondrait pas aux vœux de la population qui, sans affecter des prétentions déraisonnables, désireraient cependant un édifice convenable pour le culte et en rapport avec l'importance de sa localité [...] 3° que le plan de M. Mellet, approuvé par le conseil municipal et par la population, a reçu en outre l'approbation du Conseil des Bâtiments civils, de M. le préfet et de M. Labrouste, architecte de l'État»59. En conséquence, pour garder l'entière maîtrise de leur projet, les élus préfèrent renoncer au secours du gouvernement.

À Pléchâtel, ayant trouvé le premier devis des frères Mellet sous-évalué, le Comité demande la suppression des deux chapelles flanquant le clocher et de la chapelle absidale, jugées «peu nécessaires», et plus généralement de «ramener à des dispositions plus simples et à de moindres dimensions» le projet. Celui-ci ayant été revu, «il pense que l'on aurait pu entrer plus franchement dans la voie des simplifications de manière à ramener le déficit au chiffre du secours sollicité. Pour obtenir ce résultat, il sera indispensable, en ce qui concerne la façade principale : 1° de supprimer les quatre tourelles non motivées qui ne correspondent pas aux escaliers et ne sauraient, dès lors, les éclairer. 2° d'étudier des demi-pignons à l'inclinaison des combles des collatéraux. [...] Il y aura lieu également de supprimer le transept qui n'a pas de raison d'être et d'éclairer le haut des voûtes par des jours en forme de roses dont on trouvera l'emplacement en baissant légèrement les combles des collatéraux»<sup>60</sup>. Là encore, «la commune renonce

<sup>58</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 O 137/20.

<sup>59</sup> Ibid., 2 O 22/9.

<sup>60</sup> Ibid., 2 O 222/20.

absolument comme nous l'avons dit au secours de l'État. Elle demande donc à M. le préfet de ne pas renvoyer les plans à Paris ; mais de les soumettre seulement au Conseil local des Bâtiments civils qui pourra constater d'abord que les modifications demandées par le Comité des Édifices diocésains (alors que la commune était en instance pour obtenir des secours de l'État) ont été scrupuleusement observées et que de plus l'architecte, nous le répétons, a fait tous ses efforts pour simplifier jusqu'au bout»<sup>61</sup>.

Enfin, à Saulnières, la coupe et l'élévation du premier projet de Henri Mellet portent le tampon du Comité des inspecteurs généraux, à la date du 24 novembre 1894, et, au dos, les annotations manuscrites : «Véritable folie pour 640 hab. Coûterait plus de 100 000» et «Disproportionné – impossible à faire pour le devis – coûterait le double au moins – 640 habitants». Un rapport de la Direction des Cultes, 4° bureau, du 30 novembre, développe ces remarques : «Le Comité [des édifices diocésains et paroissiaux] estime que les prévisions du devis sont tout à fait insuffisantes tant pour les travaux à exécuter de suite que pour la totalité du projet qui occasionnera une dépense finale à peu près double de celle qui est indiquée. Cette entreprise est donc hors de proportion avec l'importance de la population et le chiffre relativement restreint des ressources locales.» Il invite donc «les intéressés à présenter un projet beaucoup plus modeste et raisonnablement conçu»62.

À propos de Fougères, alors que le Conseil local des Bâtiments civils, sur le rapport de Laloy, avait proposé d'approuver le projet le 12 décembre 1900, jugeant «l'architecture romane de l'église [...] bien étudiée»63, le comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains, dans sa séance du 14 décembre 1901, estime «que le projet présenté alors que les travaux étaient fort avancés, comportait un développement hors de proportion avec les besoins et les ressources des intéressés». Il critique «le clocher établi dans de mauvaises conditions, le chevet trop étendu et compliqué, le déambulatoire inutile, la disposition des chapelles fort coûteuse et la sacristie», il demande une nouvelle étude considérablement réduite avec le clocher sur l'un des côtés du transept et sur un nouveau devis. La partie construite couvrait un espace de 550 m² et avait coûté 107 000 F. La partie projetée couvrant 790 m² était évaluée à 145 000 F. On comprend que les architectes supportent difficilement cette tutelle parisienne. Le 6 décembre 1897, Regnault écrit au recteur de Saulnières : «La dernière fois que j'ai vu mon confrère M. Mellet, il allait à Saint-Malo-de-Phily pour un projet d'église, mais bien résolu à ne point s'en charger si l'on devait demander des secours au gouvernement. J'ai pris souvent aussi moi pareille résolution et c'est

<sup>61</sup> Ibid., rapport de Jules Mellet, 27 avril 1882.

<sup>62</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 334/1.

<sup>63</sup> Ibid., 4 N 9.

pour cela que j'ai tant d'hésitation avant de faire une étude pour Saulnières.»<sup>64</sup>

# Jacques Mellet, du gothique troubadour à l'éclectisme

En 1841, année où la première pierre de la chapelle des Missionnaires de Rennes fut bénite, Mgr Groing de La Romagère, évêque de Saint-Brieuc, proclamait : «Le style ogival, vulgairement appelé gothique, est à proprement parler le style chrétien. C'est celui qui convient le mieux à nos temples. Ce n'est pas sans raison que les hommes de l'art ont dit qu'il était le symbole de la prière, de la foi, du miracle, etc., qu'il nous élève vers le ciel, que le plein-cintre, avec ses colonnes grecques dues aux siècles païens, nous rabaisse vers la terre...»65. Contemporain de l'église Saint-Nicolas de Nantes, ce petit édifice à vaisseau unique de trois travées terminé par une abside en hémicycle, dont la silhouette évoque les Saintes Chapelles de Paris ou de Vincennes, se range donc parmi les tout premiers édifices néo-gothiques de Bretagne, sinon de France. Mais il n'évite pas les erreurs archéologiques, qui sont tôt dénoncées. Guilhermy, visitant Rennes en 1848, le décrit comme «un petit édifice de prétendu style gothique à une seule nef. Le style n'a aucune distinction ; mélange de formes d'époques différentes ; chapiteaux à têtes d'anges ; mauvais vitraux représentant des scènes de la Passion»66. L'année suivante, Alphonse Marteville note : «Ce petit monument a des qualités et des défauts ; il porte notamment le cachet de plusieurs époques. Quand l'art moderne ressuscite l'art ancien, il ne devrait pas être un mélange capricieux de styles divers. Nous constatons l'époque de cette chapelle, afin de ne pas laisser dans l'embarras les archéologues à venir.»67 Et Adolphe Orain n'est pas plus indulgent : «Elle est d'un style gothique des plus fantaisistes.»68

En 1841, ces anachronismes sont excusables. Mais, cinq ans plus tard, les architectes haut bretons disposent de ce qui va demeurer leur bible pendant plusieurs décennies: le Résumé du cours d'archéologie professé au séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse, publié en 1846<sup>69</sup> par

<sup>64</sup> Ibid., 5 V 334/1.

<sup>65</sup> Cité par Besnier, Odile, «Les églises néo-gothiques des Côtes-du-Nord», Monuments historiques, n° 108, 1980, p. 29.

<sup>66</sup> BnF, nouv. acq. fr. 6106, f° 475 v°.

<sup>67</sup> Ouvr. cit., p. 42-43.

<sup>68</sup> Guide illustré de Rennes, Rennes, 1925, p. 196.

<sup>69</sup> Rennes, Vatar et Jaussions.

l'abbé Joseph Brune (1807-1890). Professeur au grand séminaire, ce dernier est au cœur des débats du milieu du XIX° siècle sur le style à adopter dans les nouvelles églises. Ainsi, en 1855, il anime une «discussion sur le style architectonique à employer de préférence dans les constructions religieuses qui se font de nos jours en Bretagne», dont la conclusion, reprenant celles de Viollet-le-Duc, est sans surprise : «Le style ogival du XIII° siècle est le plus approprié aux besoins et aux idées du culte catholique, et en même temps tout aussi économique que les styles grec et romain usités dans ces derniers temps.» To En 1857, il présente une communication «concernant un plan d'église ogivale et devis à l'appui» 1, et récidive peu après en exposant «les plans d'une église dans le style le plus simple du XIII° siècle, pouvant convenir à une paroisse de 4 à 5 000 âmes, et dont la dépense n'excèderait pas les ressources habituelles d'une commune de cette importance» 12.

Au moment où Jacques Mellet réalisait ses premières églises, l'abbé Brune constatait : «Ce n'est pas rare que l'architecture ogivale soit de mode [...]. Il n'est pas un de nos architectes qui ne se soit exercé dans ce style. Mais ce qui manque à plusieurs d'entre eux, c'est une étude assez complète de l'art qu'ils essaient de reproduire pour conserver le caractère spécial d'une époque»<sup>73</sup>. De fait, Mellet père n'évite pas les anachronismes : ainsi, l'église de Goven associe un chevet à trois pans de type Beaumanoir, caractéristique des années 1500 en Bretagne occidentale, à des fenestrages chartrains du XIII<sup>e</sup> siècle (deux baies géminées surmontées d'un oculus)<sup>74</sup>. À La Mézière, les remplages de la nef et du chœur sont à nouveau de type chartrain, tandis que ceux du transept sont rayonnants.

On a écrit un peu vite que Jacques Mellet serait un fidèle exclusif du style ogival, et que l'adhésion de l'agence au style néo-roman serait postérieure à sa mort. En fait, dès la fin des années 1860, plusieurs églises sont marquées par une prévalence des formes en plein cintre, qui était déjà esquissée à Monterfil (1858-1864) : Bécherel (1868-1871), Betton (1869-1874) et la chapelle de la maison mère des Petites Sœurs des Pauvres à Saint-Pern (1869) l'attestent. Vers 1860, le néo-roman était en effet apparu comme une alternative à la sévérité excessive du gothique archéologique. Le prototype en avait été donné dès 1835 par Charles Questel à Saint-Paul

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Bulletin archéologique de l'Association bretonne, 1856, p. 178.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> *Ibid.*, 1857, p. 139-143.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, extrait des procès-verbaux (1844-1857), Rennes, 1859, p. 147.

<sup>73 «</sup>De l'orientation des églises», Bulletin de l'Association bretonne, 1853, p. 93-107.

<sup>74</sup> Au contraire, la tour clocher conçue par Jules Mellet en juin 1883 pour achever la même église et exécutée l'année suivante sous la direction de son frère relève d'un néo-gothique du XIII° siècle beaucoup plus archéologique.

de Nîmes, dont une coupe transversale figure d'ailleurs dans les carnets de Henri Mellet. Dans la seconde moitié du XIX° siècle, l'école rationaliste reconnaît les vertus de clarté de l'architecture romane, qui fait coïncider volumes extérieurs et disposition intérieure. Viollet-le-Duc l'adopte à Aillant-sur-Tholon en 1861 et Anatole de Baudot lui dour une place de choix dans son recueil, Églises de bourgs et villages<sup>75</sup>. L'argument économique a pu également jouer, dans la mesure où le poste sculpture est généralement plus onéreux dans l'architecture gothique. De plus, pour les architectes fidèles à l'enseignement des Beaux-Arts, les formes romanes, dérivées de l'architecture antique, sont plus facilement recevables que celles du gothique, qui relèvent d'un système radicalement différent<sup>76</sup>.

Mais il serait au fond plus exact de qualifier ces églises bâties par Jacques Mellet dans les années 1860 d'éclectiques, même si Guillotin de Corson parle de «style roman moderne» à propos de Monterfil, et aussi de Janzé<sup>77</sup>. Certes, la façade et le clocher de la première sont bien néoromans, la nef est voûtée d'un berceau plein cintre, mais la croisée du transept est couverte d'une voûte d'ogives à liernes, et les baies géminées plein cintre surmontées d'un oculus qui éclairent l'édifice sont un motif de la Renaissance. Betton n'est pas moins composite, avec ses voûtes d'ogives et les pignons à fleurons du clocher. Éclectique encore la chapelle du couvent de Saint-Pern, dont l'ordonnance intérieure rappelle celle des grandes abbatiales romanes de Caen, alors que les élévations extérieures évoquent davantage le XVI° siècle.

### Jules et Henri Mellet, architectes archéologues

Plus homogène que celle de leur père, l'œuvre de Jules et Henri Mellet est clairement placée sous le signe du roman, que l'aîné regardait comme un style «pur et solide, dont la simplicité rapproche les âmes simples de Dieu» En réalité, la correspondance des deux frères invite à distinguer deux parties dans leur production. À la première, appartiennent les grandes églises des années 1870, Saint-Martin de Vitré et Janzé, et quelques-unes de leurs satellites, que Jules Mellet reniera complètement après sa retraite à Solesmes et dont il critiquera le «style de fantaisie» : «Si tu savais comme,

<sup>75</sup> Paris, 1867.

<sup>76</sup> Voir Thomine, Alice, Émile Vaudremer 1829-1914 : La rigueur de l'architecture publique, Paris, 2004, p. 90-91.

<sup>77</sup> Pouillé, op. cit., t. V, p. 272 et t. IV, p. 756.

<sup>78</sup> Archives des musées de Vitré, lettre à Henri Mellet, 27 mai 1887. Nous remercions vivement Valérie Lagier de nous avoir facilité la consultation de ce fonds.

malgré que je sois moine, Janzé me pèse sur le cœur, ce qui prouve malheureusement que je suis loin du renoncement à moi-même. Ce style bâtard m'horripile aujourd'hui, mais jadis je ne savais pas !!![...] Le mélange de souvenir de l'école des beaux-arts avec une idée vague de ce que c'était que le roman a produit dans Janzé quelque chose de sec, de froid, d'agaçant et en somme de cher et pour en arriver là cependant je t'assure que c'était un casse-tête chinois. N'imite jamais cela!»79 De fait, ces églises monumentales, non dénuées de mérite au demeurant, révèlent la faiblesse de l'enseignement de l'architecture médiévale à l'École des Beaux-Arts, dont Jules Mellet se plaint dans une autre missive<sup>80</sup>. Surtout, elles relèvent en somme d'un néo-roman de seconde main, directement inspiré des grandes églises parisiennes contemporaines, comme celles de Théodore Ballu, Saint-Ambroise (1865-1869) et Saint-Joseph (1867-1874), que le bénédictin stigmatisera plus tard en ces termes : «du roman avec des plans et des profils de l'École». Ainsi, Saint-Martin de Vitré se situe évidemment dans la filiation de Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant (1863-1869, terminée en 1880), œuvre d'Antoine Héret, publiée par Félix Narjoux<sup>81</sup>. Mais l'édifice se présente comme un patchwork de citations, un «pot-pourri», pour reprendre la formule de Jules Mellet lui-même. La tour de croisée, dans laquelle F. Loyer voit un écho des cathédrales rhénanes de Worms et Mayence, évoque tout autant la chartreuse de Pavie, dont Henri Mellet a laissé un croquis, alors que la file de pignons des chapelles latérales s'inscrit dans une tradition bien bretonne (fig.7). Le clocher porche de Janzé (fig. 8), si l'on excepte la flèche qui le couronne, dérive de Saint-Pierre de Montrouge (1863-1870), d'Émile Vaudremer.

<sup>79</sup> Ibid., lettre du 22 janvier 1885.

<sup>80 «[...]</sup> puis j'ai dû revenir à Rennes reprendre le Moyen Âge qu'en somme je n'avais étudié que dans des discussions théoriques souvent exagérées ou même fausses. J'ai donc commencé par des tâtonnements dans cette nouvelle voie, par des boulettes, par du faux gothique. Bref je n'ai pas eu de grande direction [...] J'avais raison quand, en rentrant à l'École, je constatais son insuffisance tant au point de vue de sa pratique que dans son exclusivisme visà-vis du Moyen Âge (et encore ça avait bien changé au moins dans mon atelier, me semblet-il, entre le jour de mon entrée et celui de mon départ de Paris). J'avais raison de constater avec Viollet-le-Duc d'une part et de l'autre toute la masse en somme de mon entourage catholique le peu de critique présidant souvent à cette étude de l'Antiquité et de la Renaissance italienne et ce dédain pour le gothique ; puis ce manque de logique dans l'application des formes appliquées sans les comprendre ; mais de là il est résulté que n'ayant personne pour me diriger dans la voie de l'étude du gothique et ne pouvant d'ailleurs le faire sans rompre avec l'École, j'ai cherché comme beaucoup une architecture logique nouvelle, tentative de jeune homme " en dehors de toute tradition "... vouée à l'échec... car il n'y a pas à dire, il faut revenir à la tradition en architecture : le patron disait avec raison l'architecture est un art traditionnel; lui et son École l'étaient peut-être trop en ce sens qu'ils admettaient peut-être trop difficilement qu'il pût y avoir d'autres traditions que celle de l'antique ; mais à part cela il avait raison.» (lettre à Henri, 27 mai 1887, citée par VEILLARD, J.-Y., op. cit., p. 113).

<sup>81</sup> Paris. Monuments élevés par la ville. 1850-1880. Paris, 1883.

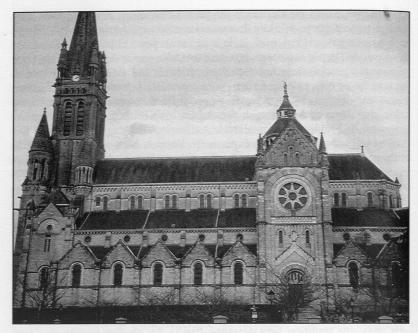


Figure 7. – Vitré, église Saint-Martin, vue du sud (cl. Ph. Bonnet).

La seconde catégorie regrouperait les églises conçues après 1880, celles «qui sont sur la bonne voie», car procédant d'une connaissance directe de l'architecture romane. «Sois de plus en plus archéologue», intime Jules à son cadet. «Il faut essayer de se rapprocher le plus des anciens types romans et au lieu de chercher partout [...] feuilleter un peu, prier le bon Dieu beaucoup (ce qui ne veut pas dire longtemps) mais s'arrêter à un type et chercher avec sagesse à le modifier suivant les besoins, mais le moins possible». On comprend dès lors toute l'importance que revêt pour les deux frères la possession d'un corpus de monuments anciens, y compris de dimensions modestes. Leurs ouvrages de référence sont en premier lieu le Dictionnaire de l'architecture française de Viollet-le-Duc, mais aussi l'Abécédaire ou rudiments d'archéologie d'Arcisse de Caumont<sup>82</sup>, L'architecture normande aux XI et XII siècles en Normandie et en Angleterre de Ruprich-Robert<sup>83</sup>, La Normandie monumentale et pit-

<sup>82</sup> Paris, 1859.

<sup>83</sup> Paris, 1884-1889, 2 vol.



Figure 8. – Janzé, église Saint-Martin, vue du sud-ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).

toresque de Paul Dujardin<sup>84</sup>, le Bulletin monumental, la Revue de l'art chrétien, sans oublier le Magasin pittoresque... En 1886, Jules Mellet constate : «Ce qui nous manque et manque aussi dans les publications d'architecture, ce sont des petites églises et des petites gentilhommières de l'époque, car ce qui a fait en partie qu'on a fait au bureau du style un peu mesquin et de fantaisie, c'est qu'on a voulu faire de petites églises et de

<sup>84</sup> Le Havre, 1895-1899, 3 vol.

petits châteaux [...] avec des documents de cathédrales, de grandes églises ou de grands châteaux.»85. Il dispose néanmoins des ressources de la bibliothèque de Solesmes, où il trouve une collection de quelque quatre cents clichés d'édifices des XI° et XII° siècles. Dans cette quête de modèles, le voyage que fait Henri, au début de l'été 1885, sur les conseils d'Arthur Regnault, revêt une importance particulière. Deux semaines durant, il visite, outre l'Auvergne, qu'il considère comme «la véritable réserve d'un roman authentique», le Bourbonnais, le Quercy et le Limousin, et en rapporte de nombreux croquis.

À partir de 1885, Henri Mellet, en pleine possession de son répertoire et toujours stimulé par les conseils et les encouragements épistolaires de son frère<sup>86</sup>, produit une série remarquablement homogène d'églises : Melesse (1885-1890), Izé (1889-1896), Notre-Dame de Bonabry à Fougères (1891-1926), Saint-Étienne-en-Coglès (1892-1895), la chapelle des Sœurs de Marie Réparatrice à Rennes (1897), Saint-Aubin-du-Cormier (1898-1902), Saint-Malo-de-Phily (1901-1926) et Saulnières (1902-1909). Toutes sont marquées par la double influence de l'art roman des monts du Centre, découvert par l'architecte lors de son voyage, et des églises d'Aquitaine, revues pour une part à travers le prisme des restaurations d'Abadie.

Caractéristiques de l'Auvergne, du Velay et du Limousin, les effets de polychromie de matériaux avaient fait une modeste apparition à Janzé, où Jules Mellet s'était contenté d'utiliser à l'intérieur des assises alternées de tuffeau de Saumur et de pierre de Caen, associées à du granit gris pour les grandes arcades et les doubleaux de la nef. À Pléchâtel (1884-1891), la palette s'enrichit : grès, schiste, calcaire, granite et brique. De même, à Melesse, le devis prévoit, outre le moellon local, l'utilisation de granit de Combourg ou de Saint-Marc, de pierre de Vergelet (banc royal), de pierre de Caen et de tuffeau des environs de Saumur. Pour l'église d'Izé, sont employés des moellons de grès de Champeaux, de la pierre blanche de Villaines-la-Carelle (Sarthe), de la pierre de Tercé ou de Caen, les colonnes étant en granit de Poilley près de Fougères ; à Saint-Aubin-du-Cormier, des moellons de la commune, des granits bleus ou gris de Saint-Marc-le-Blanc et du Tiercent, des calcaires de Villaines-la-Carelle et de Caen, des briques

<sup>85</sup> Archives des musées de Vitré, lettre à Henri, 7 août 1886, citée par VEILLARD, J.-Y., op. cit., p. 140.

<sup>86 «</sup>Fais simple, et surtout profite si tu veux de mon expérience en ce sens que je crois qu'il ne faut pas essayer de composer un style de fantaisie comme Janzé. Imite autant que possible une bonne vieille église romane, petites fenêtres, petits matériaux [...]. Pars d'un principe des bandeaux extérieur et intérieur desquels tout parte. Avec cela décoration simple : le tout est de s'accrocher sur des lignes horizontales, de bien partir, de bien s'accrocher. Aussi Melesse vaut 100 Janzé.» (Archives des musées de Vitré, lettre de Jules à Henri Mellet, 22 janvier 1885).

de Combourg, Vitré, Chaudeboeuf<sup>87</sup> ou autres. La brique occupera d'ailleurs une place croissante dans l'œuvre de Henri Mellet, pour culminer avec sa dernière réalisation, Saint-Vincent de Rennes (1925-1926) : «Pour la chapelle, on ne recourrait pas à un autre appareil : en briques et toute la surface des murs et les colonnes de la nef, et les arcs en plein cintre jetés de l'une à l'autre, et les voûtes, et les piliers, et la coupole. Les briques de teintes diverses soigneusement harmonisées, donneraient à l'ensemble un ton général jaune pâle, rosé, coupé par des lignes et des courbes rouge sombre. Bref, de haut en bas, une immense mosaïque de briques.»<sup>88</sup>

Henri Mellet avait également été impressionné par la puissante ordonnance des chevets auvergnats. À Saint-Nectaire, à Issoire, il avait multiplié les croquis et s'était déclaré «sensible aux différences de volumes des chœurs à absides et absidioles». Seule Notre-Dame de Bonabry, à Fougères, pourra bénéficier - bien tardivement - d'un plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes, mais les recherches de l'architecte sur l'étagement des masses au chevet des édifices aboutissent à d'heureux résultats à Saint-Étienne-en-Coglès (fig. 9), aux chapelles du petit séminaire de Tréguier et du collège Saint-Vincent de Rennes, et surtout à Saint-Aubindu-Cormier et à Saint-Malo-de-Phily (fig. 10). Ces deux édifices bénéficient d'une topographie exceptionnelle, comme l'observe le Conseil local des Bâtiments civils à propos du premier : «Le clocher central se rencontre, d'ailleurs, dans la plupart des églises romanes. Au point de vue de l'effet il a l'avantage de se grouper avec les pignons et les chapelles de l'abside, qui, à Saint-Aubin, sont la partie de l'église la plus en vue. [...] L'abside, au contraire [des façades latérales], a dû être conçue sur un plan, sinon plus riche, au moins plus mouvementé. Par suite, en effet, de la position de l'édifice au sommet même de la ville, cette abside dominera toute la vallée du Couesnon et s'apercevra de fort loin.»89 On retrouve cette position maîtresse à Saint-Malo-de-Phily, dont l'abside surplombe de quarante-huit mètres la Vilaine. Autres leitmotive empruntés aux églises du Massif central, l'arc et la rose polylobés (fig. 11), le premier se voyant par exemple à l'église du Dorat (Haute-Vienne), la seconde au transept de Royat (Puy-de-Dôme).

Non moins importante est l'influence des églises à files de coupoles d'Aquitaine, qui s'impose à Izé et à Saint-Étienne-en-Coglès (fig. 12). La première s'inspire de toute évidence, dans son volume intérieur, des abbatiales de Souillac et de Solignac. Les dernières œuvres présentent

<sup>87</sup> Commune de Saint-Sauveur-des-Landes.

 $<sup>^{88}</sup>$  La Semaine religieuse du diocèse de Rennes, n° 1, 1° janvier 1927, p. 7.

<sup>89</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 260/2.

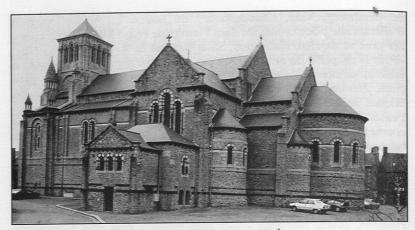


Figure 9. – Saint-Étienne-en-Coglès, église Saint-Étienne, vue du sud-est (cl. Inv. Bègne/Loyon).

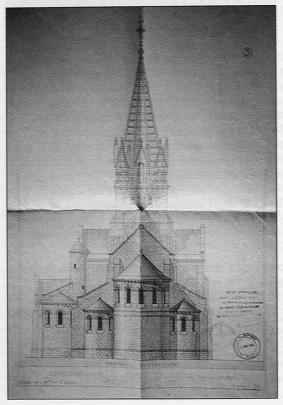


Figure 10. – Saint-Malode-Phily, église Saint-Malo, élévation est (cl. Ph. Bonnet).

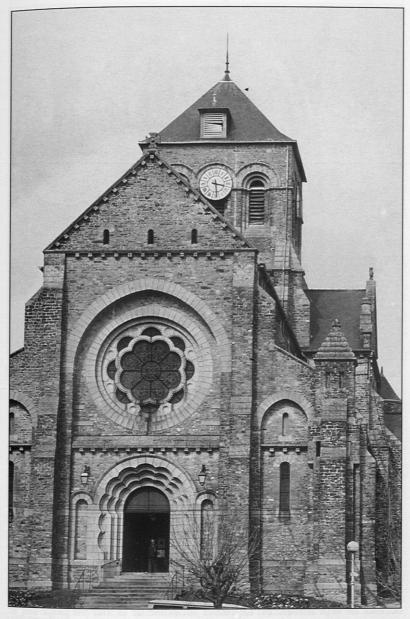


Figure 11. – Saint-Aubin-du-Cormier, église Saint-Aubin, façade ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).



Figure 12. – Saint-Étienne-en-Coglès, église Saint-Étienne, vue intérieure (cl. Inv. Bègne/Loyon).

des recherches intéressantes dans le domaine du couvrement avec, à Saint-Malo-de-Phily, des voûtes domicales, sans nervures d'ogives, où alternent des assises de briques romaines roses et de briques plâtrières orangées. À Bonabry, le modèle est franchement poitevin, du moins en ce qui concerne la façade (fig. 13), transcription rationaliste et simplifiée de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. Les clochetons recouverts d'écailles de pierre constituent un autre motif récurrent, d'obédience aquitaine – et abadienne...

Dans deux cas exceptionnels, Henri Mellet prend le parti de la réplique pure et simple. Pour l'église de Saulnières, il présente en 1894 un projet qu'il décrit ainsi : «Eu égard à la disposition particulière du terrain, on a donné à l'église la forme d'un polygone régulier à huit pans accosté de sept absidioles. Le chœur surmonté de la tour est placé sur le 8° pan du polygone. En arrière se trouve la sacristie à laquelle on accède de l'intérieur de l'église, par un dégagement spécial. Il existe plusieurs

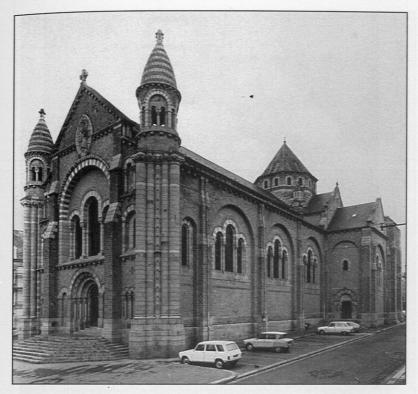


Figure 13. – Fougères, église Notre-Dame de Bonabry, vue du sud-ouest (cl. Inv. Artur/Lambart).

spécimens d'église de cette forme qui offrent le double avantage d'un effet intérieur satisfaisant et d'une grande commodité pour le service du culte.» 90 Or, ce plan (fig. 14) est rigoureusement celui de l'église octogonale Saint-Michel d'Entraygues, en Angoumois, restaurée par Abadie à partir de 1848. Abandonné pour des raisons essentiellement financières, le projet sera finalement mis en œuvre deux ans plus tard à la chapelle Notre-Dame-de-la-Peinière (fig. 15), à Saint-Didier (1896-1900). De même, le modèle direct de la chapelle Notre-Dame-de-Beauvais (1893-1894), au Theil-de-Bretagne, n'est autre que la chapelle Sainte-Croix de l'abbaye de Montmajour, à laquelle Mellet ajoute néanmoins les matériaux polychromes qui sont la marque de sa production.

<sup>90</sup> Ibid., 5 V 334/1.

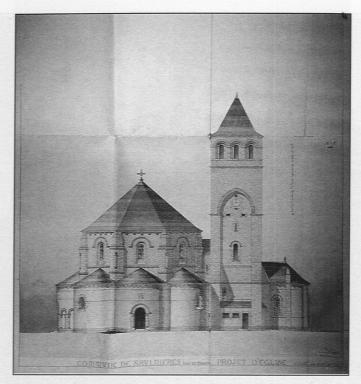


Figure 14. – Saulnières, église Saint-Martin, premier projet (cl. Ph. Bonnet).

Cependant, malgré une volonté affichée de respecter l'unité de style prônée par l'abbé Brune<sup>91</sup>, les frères Mellet ne craignent pas, dans leur pratique, de mêler des influences géographiques diverses au sein d'un même édifice. Ainsi, la tour de croisée de Saint-Malo-de-Phily, avec ses clochetons d'angle, impose une silhouette normande, voire ligérienne, à une église dont la polychromie évoque des cieux plus méridionaux. Et cet éclectisme, certes tempéré, est à l'occasion stylistique : à Melesse, des voûtes d'ogives couvrent encore la structure toute romane de la nef.

<sup>91</sup> Dans une lettre de 1888, Jules écrit à son frère : «Je crois dorénavant – à part le plan qui peut être pris dans n'importe quelle des églises romanes – qu'il faudrait pour les profils et la sculpture se rattacher sérieusement à l'une des sept ou huit écoles romanes, non pas tant pour faire de l'archéologie et du purisme que parce que ces écoles sont pleines d'unité dans tous leurs éléments,»

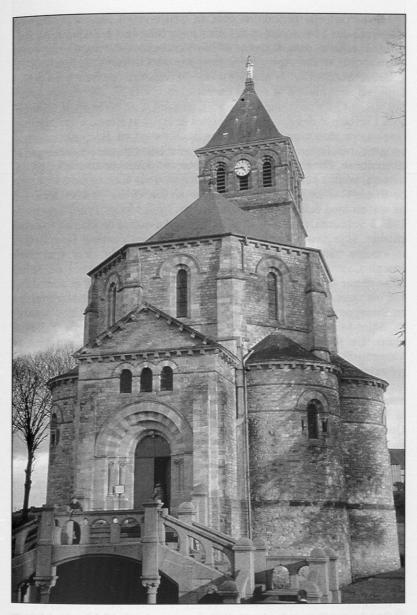


Figure 15. – Saint-Didier, chapelle Notre-Dame-de-la-Peinière, vue de l'ouest (cl. Ph. Bonnet).

Couvrant une période de plus de quatre-vingts ans, la production religieuse des Mellet père et fils illustre parfaitement les débats qui animent les milieux catholiques et architecturaux tout au long du XIXº et du premier XX° siècle. Après avoir inauguré sa carrière sous le signe du gothique troubadour, le père s'est orienté vers une manière plus éclectique, en se ralliant à la vogue du néo-roman à la fin des années 1860. Ses fils ont poursuivi dans cette voie, passant d'un style quasi scolaire, sous l'influence des églises parisiennes de Ballu et Héret, à une pratique résolument archéologique. Mais, en acclimatant en Bretagne un style exogène, très fortement marqué par les «écoles» romanes d'Auvergne et d'Aquitaine, Henri Mellet s'est situé aux antipodes du courant régionaliste qui prenait son essor au même moment. Tous corroborent ce constat de Bruno Foucart, selon lequel il n'y a pas une église du XIXe siècle qui ne soit au fond éclectique<sup>92</sup>. Quant à Dom Jules Mellet, retiré à partir de 1884 à Solesmes, puis dans l'île de Wight, il a exercé un magistère indiscutable. Si le plus célèbre de ses disciples est sans conteste Dom Bellot, le «moine bâtisseur» de l'entre-deux-guerres, il faut citer également Joseph Caubert, jeune dessinateur aux Ponts et Chaussées de Saint-Nazaire que le bénédictin prend sous sa protection en 1887 et dont il fait son assistant. Très lié à la congrégation de Solesmes, ce dernier viendra en Bretagne en 1897 pour construire les deux abbaves de Sainte-Anne et de Saint-Michel de Kergonan, dont le gigantisme rappelle l'illustre monastère sarthois, point de départ d'une brillante carrière dans le Vannetais<sup>93</sup>. Somme toute, les églises des Mellet méritent mieux qu'une réflexion condescendante sur le thème du pastiche. Œuvres d'architectes qu'on ne saurait sans injustice qualifier de médiocres, elles sont tout autant un témoignage des évolutions sociales et religieuses qu'a connues la Bretagne de la monarchie de Juillet aux lendemains de la Grande Guerre, et méritent de prendre toute leur place au sein du paysage patrimonial de la région.

Philippe BONNET

<sup>92</sup> FOUCART, Bruno, «Comment peut-on aimer une église du XIX° siècle ou de la réhabilitation du pastiche», Les Monuments historiques de la France, n° 1, 1974, p. 64-71.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Dans les premières années du xx<sup>e</sup> siècle, il construit dans le Morbihan les églises de Quéven, La Trinité-Surzur et Péaule, puis, après la loi de Séparation, celles de Lanester (1908-1909), Sainte-Anne de Trussac à Vannes (1910-1911), Mériadec (1913), Baud (1926-1927), Loyat (1928-1932) et la chapelle du grand séminaire de Vannes (1935-1937).

#### RÉSUMÉ

L'Ille-et-Vilaine a connu, à partir du milieu du XIX° siècle, un puissant mouvement de reconstruction d'églises. Parmi les acteurs de cette floraison, l'agence familiale des Mellet se distingue par la qualité de sa production, qui couvre la période 1841-1926. Le père, Jacques (1807-1876), fait ses débuts sous la monarchie de Juillet avec des églises modestes, puis plus ambitieuses, encore placées sous le signe du gothique troubadour, avant de se rallier à une pratique plus éclectique. Ses deux fils, Jules (1846-1917), qui restera architecte après son entrée dans les ordres, et Henri (1852-1926) ne tardent guère à se débarrasser de la culture acquise à l'École des Beaux-Arts au profit d'une démarche résolument archéologique qui les conduit à acclimater en Bretagne des constructions très influencées par les églises romanes d'Auvergne et d'Aquitaine. Le caractère monumental, voire triomphaliste, de la plupart d'entre elles trouve cependant sa limite dans les difficultés financières récurrentes que connaissent les maîtres d'ouvrage.